

# POSC, VERS L'ABANDON DU PROJET 08h30 ?



Spécial CCE  
Du 13 décembre 2018

La Direction a entendu les revendications et actions de nos collègues de POSC portées par les Organisations Syndicales.

Elle annonce ce jour, en séance plénière du CCE, qu'elle met en place **un test du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019** sur les horaires variables, en ramenant la plage horaire du matin à 08h00 comme plébiscité par nos collègues.

**Le SNB CFE-CGC continuera de porter les réflexions du personnel de POSC auprès de la Direction,** notamment concernant le ressenti de ce test dont le bilan devrait être positif eu égard aux arguments avancés depuis le début du projet par les collègues concernés :

## 1. Répondre aux contraintes personnelles des collègues

Une majorité de nos collègues réside en dehors de la ville. Au-delà de 8h du matin les difficultés de circulation et de parking s'accentuent. De ce fait les trajets s'allongent en termes de temps

## 2. De coller aux réalités des marchés de POSC

Notre service OSCE ouvre à 8h, cet horaire n'est pas remis en cause car il répond à un besoin de l'entreprise du fait de son marché. Sachant que POSC intègre le marché des Pros, débuter la journée à 8h correspondrait également à une réalité de marché.

## 3. Répondre aux objectifs de la Direction tout en garantissant une meilleure efficacité métier

Une ouverture à 8h permettra à nos collègues d'effectuer les tâches du matin sereinement au calme et avec un degré d'attention plus élevé qu'en fin de journée. En effet, 8h30 est un horaire trop tardif car nos collègues doivent réaliser leurs "balayages" du matin en respectant le cut off. Il est important de noter que la structure de l'activité de POSC est déséquilibrée en faveur du matin (courrier, refus de chèque, virement notaire...).



**SYNDICAT NATIONAL  
DE LA BANQUE LCL**  
1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

**SUIVEZ-NOUS !**

SNB CFE CGC LCL

01.42.95.18.57

WWW.SNBLCL.NET

